

**Liste des terrains faisant l'objet d'un arrêté municipal  
dans le cas de l'Art 62 des RG**



**Du 10 Février 2026**

**\*GARD\***

- ▶ AIGUES VIVES : stade du Poujolas du 05 au 11.02.26
- ▶ VAUVERT : stades pelousés de Vauvert et Gallician : Barthés, Charray, Radelyevitch, Pierre Lucas et Yves Pascal du 03.02.26 jusqu'à nouvel ordre
- ▶ MONTFRIN : terrain municipal du 06 au 16.02.26
- ▶ JONQUIERES ST VINCENT : stade Marcel Pierre du 02.02 au 13.02.26
- ▶ LAUDUN : terrain d'honneur engazonné et terrain d'entraînement engazonné du complexe sportif de Lascours du 10 au 13.02.26
- ▶ VERGEZE : stades Diagana, Honneur et Crozy du 10 au 13.02.26
- ▶ BAGARD : stade municipal du 11 au 13.02.26
- ▶ TARASCON : stade municipal toute la journée du 11.02.26

**SOYEZ VIGILANTS certaines rencontres ont des terrains de repli !! Consulter l'agenda sur le site du District.**

*Mise à jour le 11/02/2026 12:06*